

ESSAI

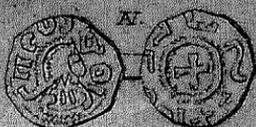
SUR QUELQUES PIÈCES

TROUVÉES A LA ROCHELLE

ET AUX ENVIRONS.

PAUL GUILLEMOT, FILS AÎNÉ.

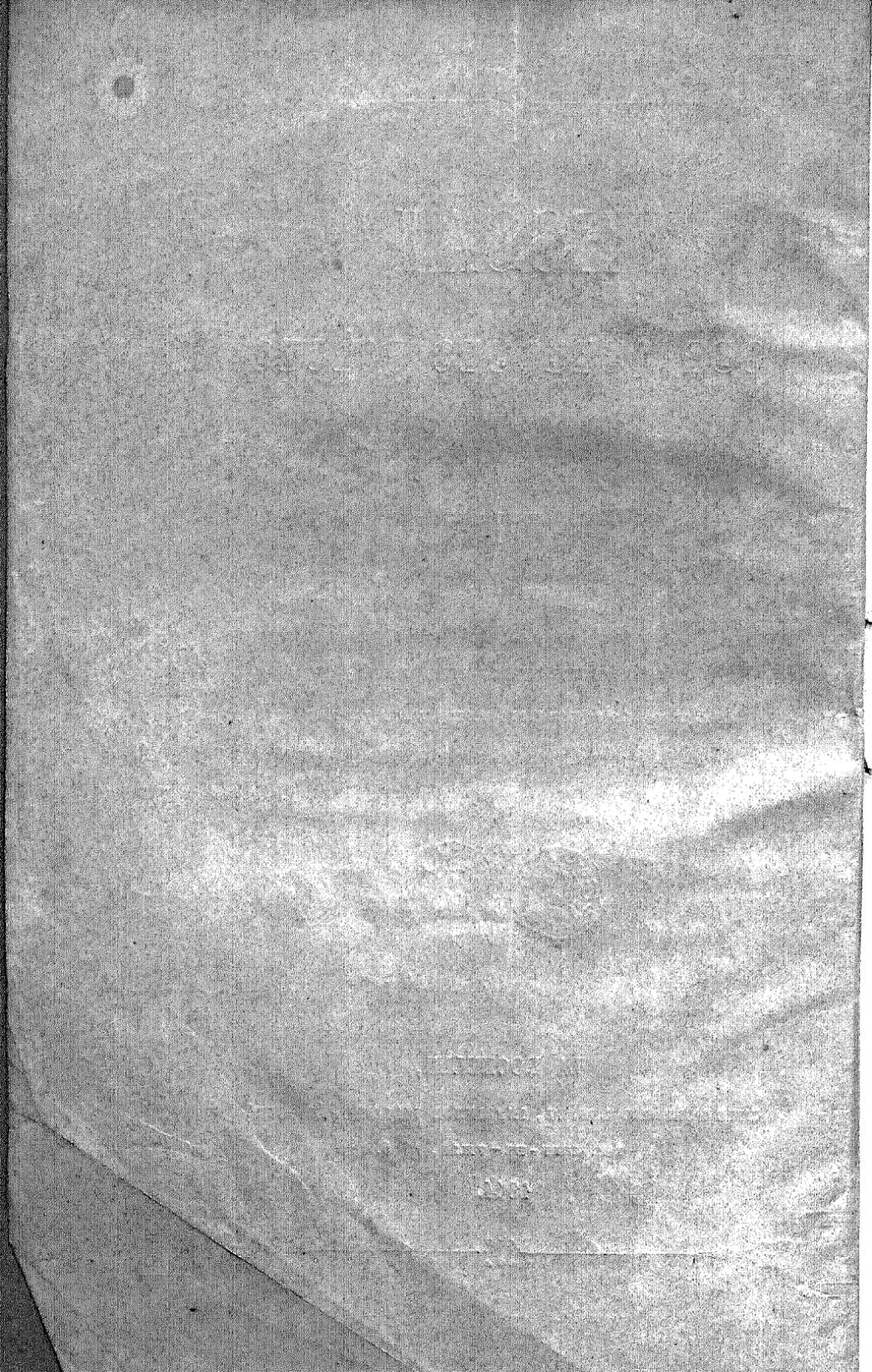
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST.



LA ROCHELLE,

CHEZ FRÉDÉRIC ROUTET, IMPRIMEUR LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CHÉF-DE-VILLE, N° 8.

1844.



ESSAI

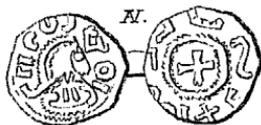
SUR QUELQUES PIÈCES

TROUVÉES A LA ROCHELLE

ET AUX ENVIRONS.



PAR GUILLEMET, FÈLS AÎNÉ,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST.



LA ROCHELLE,
CHEZ FRÉDÉRIC BOUTET, IMPRIMEUR LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CHEV-DE-VILLE, N° 8.

1844.

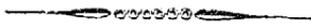
K 90/20

[Léon Hippolyte]

PAR LE MÊME, POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

LE CATALOGUE

Des Légendes des Monnaies Mérovingiennes,
suivant l'ordre alphabétique des noms
de VILLES.



LA ROCHELLE, IMP. DE F. BOUTET.

54/2021

Stadt- u. Univ.-Bibl.
Frankfurt/Main

ESSAI

SUR QUELQUES PIÈCES

TROUVÉES A LA ROCHELLE

ET AUX ENVIRONS.



Depuis quelques années, l'étude de l'Archéologie et particulièrement celle de la Numismatique ont fait des progrès si rapides, que toutes les villes de France possèdent des amateurs empressés à recueillir le produit des fouilles qui se font journellement, pour en enrichir leurs collections.

Saintes, dans notre département, Bordeaux, Toulouse et presque toutes les villes du Midi, offrent aux hommes de science, outre des monuments d'une conservation bien remarquable, quelques portions des richesses numismatiques confiées à leur sol.

La Rochelle, moins heureuse, n'ambitionne pas la même gloire, puisqu'elle ne remonte pas à une origine bien ancienne; cependant il demeure constant que notre pays a été habité par les Gaulois et ensuite par les Romains: douze ou quinze pierres levées, décrites par M. Fleuriau de Bellevue; celles d'Ardillières, près Charras, par M. Faye, de Rochefort, viennent l'attester.

Les haches gauloises trouvées en assez grand nombre tant dans quelques communes voisines que dans les

déblais qui ont été faits pour les travaux du nouveau bassin de Saint-Martin, île de Ré, en sont encore une preuve irrécusable.

Si nous avons besoin d'autres témoignages, nous en trouverions à Avrilliers, près Luçon, qui possède, après Carnac, le plus beau monument de la puissance des Druides, seuls dépositaires des secrets de leur religion.

La domination romaine a fait briller son passage en Saintonge : on y rencontre, pour ainsi dire, à chaque pas, des constructions d'une grande dimension et d'une architecture que l'on admire encore aujourd'hui ; entre autres, les Arènes et l'Arc de Triomphe de Saintes ; des médailles d'Antonin, en or, ont été trouvées à l'île d'Oleron, ainsi que des sépultures romaines dans lesquelles avaient été déposées des pièces de billon de *Gallien*. A l'île de Ré, des fouilles faites récemment ont donné des pièces consulaires d'argent, des vases en verre d'une forme élégante, encore remplis d'ossements brûlés ; j'en possède un que je dois à l'obligeance de M. Buthler Baudin.

Il s'est rencontré parfois, aux environs de la Rochelle, diverses médailles que mon goût pour la Numismatique m'a fait acquérir. Cédant aux sollicitations de quelques amis, je vais essayer de les décrire, dans le but d'être utile aux amateurs. D'autres s'en acquitteraient mieux que moi, sans doute ; aussi j'ose réclamer leur indulgence, en les priant de me signaler les erreurs que j'aurais pu commettre.



LA JARRIE.

Fiers de Sol d'or.

Il a été trouvé, il y a trois ou quatre ans, dans la commune de La Jarric et dans une excavation d'environ quatre mètres, près de maisons habitées, une pièce mérovingienne. Elle pèse vingt-sept grains et se trouve dans un aussi bon état de conservation qu'il est possible de le désirer pour une pièce de la première race; elle est inédite, et jusqu'à présent restée inexpiquée; aussi, dans l'intérêt de la science, je l'ai fait graver pour la communiquer. Le dessin en est parfait; il est placé en tête de cet essai.

Je réclame de MM. les numismatistes de vouloir bien s'en occuper et de me donner leur avis. Voici tout d'abord l'attribution qui a été proposée par M. Adrien de Lonpérier, premier employé de la Bibliothèque Royale, M. Lecointre-Dupont, à Poitiers, et M. Lelewel, de Bruxelles; ce dernier n'en a eu que le *dessin*, les deux premiers ont eu la pièce à leur disposition.

Je reproduis leurs observations et les motifs qui les ont guidés dans la lecture de ces légendes, bien persuadé que ces Messieurs ne me blâmeront pas, puisque ce ne sont que des suppositions; mais aussi de la réunion des unes et des autres, on arrivera peut-être au véritable sens :

IOACOJOJ, tête barbarement dessinée, tournée à droite.

R/ Croix dans un grènetis.

Les légendes de cette monnaie sont tout-à-fait barbares et l'on ne saurait former aucun nom de lieu ou d'officier monétaire avec les caractères qui les composent (Note de M. A. de Lonpérier).

M. Lecointre-Dupont m'écrivait, le 11 avril 1840 : « Je ne puis que vous engager vivement à soumettre un dessin de votre pièce à M. Lelewel, qui est certainement bien capable de l'interpréter, tant est grande sa perspicacité; pour moi, je continue toujours à lire du côté de la tête : LOCOSAOI, et à vouloir y trouver une légende défectueuse, qui devrait être : LOCOSANCTO, *Lieu-Saint*, près Valogne. Au revers : E∞∞ VIO∞∞, très-douteux. » Et il ajoutait : « Mais je ne m'abuse pas sur ce que cette interprétation a de conjectural; je ne me dissimule pas que la lettre L, du côté de la tête, pourrait bien n'être que l'extrémité du fronton. Aussi je suis le premier à désirer une explication plus satisfaisante que la mienne, qui ne me paraît bonne que comme provisoire et en attendant mieux. »

Quant à M. Lelewel, je m'empressai de lui envoyer un dessin de ma pièce, et voici littéralement ce qu'il me disait, le 22 janvier 1841 :

« La lecture de M. de Lonpérier résulte de ce que rien ne l'engageait à hasarder quelque explication.

« Celle de M. Lecointre-Dupont est assez plausible; elle serait beaucoup plus rapprochée de la probabilité, si la forme de la seconde figure de l'épigraphe était arrondie; malheureusement elle ne répond pas suffisamment à un O. Les parcelles des lettres du revers ne donnent aucun nom de monétaires connus de LIEU-SAINTE ;

« ni ASCARIOCO ;

« ni DACOALDO ; ni DACOVALDVS.

« Mais un autre E∞FFOAL.

« Pour ce qui est de la légende de la tête, elle peut donner : LIGOSAVI.

« Je trouve une abbaye de Bénédictines, *Ligueux*, près Périgueux, dont le nom répond admirablement à *Ligosao*. Si cette localité est ancienne, elle coïncide avec la légende de votre tiers de sol. A mon avis, on ne peut pas dire que l'inscription offre un non-sens ; elle présente des lettres assez distinctes, mais il faut avouer qu'on ne peut résoudre leur *énigmatique* situation [que par quelque hypothèse hasardeuse. »

M. Lecoindre réfutait à son tour l'attribution du savant Polonais et m'écrivait, le 5 mars suivant :

« Je ne puis rien vous dire de nouveau sur votre monétaire, qui restera sans doute une énigme, jusqu'à ce qu'un autre pareil, mais plus lisible, permette de reconnaître les caractères que l'on ne peut avec certitude déchiffrer sur le vôtre.

« Quant à *Ligueux*, cette abbaye existait bien dès le X^me siècle, mais sous le nom de *Ligurium*, qui ne s'accorde nullement avec LIGOSAVI ou LIGOSAO.

« L'attribution de M. Lelewel ne me satisfait pas plus que la mienne, qui est très-hypothétique.»

Il résulte de cette sorte de polémique, dont j'étais pour ainsi dire le seul confident, qu'il faut attendre qu'une autre pièce pareille ou analogue, et mieux lisible, vienne jeter quelque jour sur l'obscurité et la difficulté de ces légendes.

Peut-être en existe-t-il dans quelques cabinets et sur lesquels une seule lettre bien formée ou plus heureusement placée pourra déterminer les légendes de toutes; les savants pourront puiser d'utiles documents dans les lectures hasardées dont je viens de rendre compte, et c'est dans ce seul but que j'ai cru devoir les publier: aussi, je le répète, j'ose espérer que les hommes éclairés que j'ai consultés sur cette question ne m'en sauront pas mauvais gré: leur érudition m'en est un sûr garant.

LA ROCHELLE.

Pièce arabe en or, du poids de quatre grammes, d'une conservation parfaite.

Elle a été frappée à *Murcie*, par l'un des princes qui gouvernèrent une partie de l'Espagne au XII^m siècle; elle porte d'un côté le nom de *Il Iman Abdelha*, prince des fidèles, frappée à *Murcie* en 544 de l'Egire, 1149 de J.-C.; et de l'autre, celui de *Il Emil Mohamund il Sead*. De plus: *Celui qui suit une religion autre que celle du salut, ne sera point accepté, et au jour du jugement il sera compté au nombre des plus misérables.*

Cette explication est due au talent et à l'obligeance de M. Reynaud, membre de l'Institut, dans une visite dont il a bien voulu m'honorer, à son retour d'un voyage en Italie.

La pièce, m'a-t-il assuré, est inédite et ne se trouve pas décrite dans le bel ouvrage de W^m. Marsden : *Numismata illustrata Orientalia*.

Ce qui, pour moi, ajoute beaucoup de prix à cette pièce, c'est qu'elle a été trouvée en 1857, au milieu de notre ville, dans les boues du port de la Rochelle.

Il serait difficile d'expliquer par quel événement et à quelle époque cette pièce d'un haut intérêt a été apportée ici.

Peut-être objectera-t-on qu'elle ne devrait pas être réclamée par la Rochelle, puisque l'on sait dans quelle ville elle a été fabriquée; mais on conçoit qu'il serait facile d'en dire autant de toutes les médailles grecques ou romaines qui appartiennent à des régions bien éloignées des lieux où elles ont été trouvées et que réclament avec honneur les villes qui les ont publiées.

La Rochelle, ici, se trouve dans le même cas, et nous ne voyons pas pourquoi elle ne jouirait pas de la même prérogative.

MARCILLY.

Pièce de Louis VII, comme duc d'Aquitaine.

Il a été trouvé à Marcilly, près la Rochelle, il y a trois ans environ, une douzaine de deniers de Louis VII, roi de France. Ce prince, fils de Louis VI dit le Gros, né en 1120, fut sacré et couronné à Rheims, le 25 octobre 1131, par le Pape Innocent II.

Il épousa, en 1137, Éléonore, ou Aliénor, fille de Guillaume X, duc d'Aquitaine et comte de Poitou; par ce mariage, il ajouta à ses domaines ces deux belles provinces; ce qu'il ambitionnait depuis longtemps; aussi voit-on sur nos deniers :

LODOICVS REX.

R/ DVX AQUITANIE, en trois lignes.

(Duby, Pl. 32, n° 6.)

La prospérité que Louis se promettait de cette union, par la réunion de ces deux provinces, ne fut pas de longue durée; à son retour de la croisade, il répudia Aliénor, sous prétexte de parenté, et fut par conséquent obligé de lui rendre sa dot, c'est-à-dire la Guienne et le Poitou.

Quelques auteurs attribuent à Louis VII et à Aliénor, pendant leur séjour à Bordeaux, la promulgation d'un code maritime pour l'île d'Oleron, afin de la diriger dans son commerce qui était alors très considérable; ce code, appelé d'abord *les lois d'Oleron*, et ensuite par corruption *les lois de Layron*, servit de règle pour la navigation de l'Océan. (Art de vérifier les dates.)

Les deniers de Louis VII sont en général assez rares; ceux-ci, avec la légende de duc d'Aquitaine, le sont bien davantage : presque tous ont été enlevés aux amateurs de la Rochelle, par des échanges peu avantageux, parce que la valeur et la rareté de ces pièces n'étaient pas connues des propriétaires.

Il me reste un denier, et une obole que je regarde encore comme plus rare, l'un et l'autre d'une conservation qui ne laisse rien à désirer.

St.-MARTIN - DE - VILLENEUVE.

Je suis redevable à M. Fleuriau de Bellevue de l'avis d'une trouvaille numismatique qui fut faite à St.-Martin-de-Villeneuve, à peu de distance de Courçon et de St.-Jean-de-Liversay.

J'eus occasion de voir chez lui trois pièces qui en provenaient et dont l'une offrait une variété que je ne connaissais pas.

Je m'empressai d'écrire à M. Vincens, à Courçon, pour l'engager à me procurer toutes les pièces qu'il pourrait recueillir, afin de les étudier.

M. Vincens y a mis toute l'obligeance possible, puisqu'il est parvenu à en réunir 512 appartenant à divers particuliers, qui s'étaient partagé ce qui avait été trouvé; je le prie d'en recevoir ici mes sincères remerciements.

Ces 512 pièces se composaient de :

289 pièces des anciens comtes de Poitou, au type de

Charles-le-Simple, CARLVS REX R †

R/ METALO. En deux lignes.

1 d'Aliénor, duchesse d'Aquitaine, 1157.

4 de Louis VII, EGOLISSIME, en bon état.

7 de Guillaume X, duc d'Aquitaine, aussi en bon état; 1127 — 1157.

6 oboles de St.-Martin-de-Tours, passables.

2 Etienne de Guingamp.

2 Foulques d'Anjou, 1150.

1 prince d'Orange.

} en mauvais état.

512 — Les pièces de METALO étaient presque toutes

très-oxidées, à l'exception d'une vingtaine d'une conservation passable. Voici les variétés que j'ai remarquées :

† CARL_oVS REX R.

R/ METALO.

CA_oRLVS.

METALO. Etoile de 6 à 8 pointes sous la lettre T.

★

ME_oTALO.

META_oLO.

Il est à remarquer que, sur les 289 pièces à ce type, une seule porte la lettre I, après le mot *Rex*, et toutes les autres la lettre R. On sait qu'il s'en rencontre quelquefois avec un O.

M. Lecoindre-Dupont a prouvé, dans son ouvrage qui a été couronné d'une médaille d'or par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que les pièces à ce type avaient été frappées par les comtes de Poitou qui continuèrent, pendant longues années, à battre monnaie avec le type de Charles-le-Simple, mort en 925.

Il en a été de même pour les comtes d'Angoulême et de la Marche, qui ont pendant bien longtemps fait usage du type de Louis VII.

LODOICVS. R/ EGOLISSIME.

Se contentant seulement de remplacer un des quatre besants par un croissant; ils indiquaient, par là, qu'ils étaient en même temps comtes de la Marche.

Par conséquent, les quatre deniers d'Angoulême, faisant partie de cet enfouissement, sont bien de Louis VII, puisqu'ils ont tous quatre besants.

Les pièces de Guillaume X sont en assez bon état;

celles de Guingamp, de Foulques et d'Orange n'offrent aucun intérêt.

Par contre, celle d'Eléonore, ou mieux d'Aliénor, est fort remarquable et d'une conservation parfaite, parce que le titre de la pièce est meilleur que celui des monnaies des autres seigneurs, qui en altéraient le titre autant qu'ils le pouvaient, malgré les réglemens en vigueur.

Cette princesse, fille de Guillaume X, duc d'Aquitaine et de Poitou, et de Aénor, héritière de ces deux provinces, fut mariée, à la fin de Juillet 1137 (comme je l'ai dit à l'article précédent), trois mois après la mort de son père, à Louis VII, qui en même temps la fit couronner reine de France.

Peu d'années après, elle devint reine d'Angleterre par son mariage avec Henri, duc de Normandie et comte d'Anjou, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Henri II; mariage qui eut lieu le 18 Mai 1152.

Sans m'occuper des malheurs qui en sont résultés pour la France, par suite de guerres sanglantes, les Anglais étant pour ainsi dire placés au milieu du royaume, je me bornerai à parler de ma médaille; je hasarderai même une opinion contraire à celle de Duby, lorsqu'il dit, page 115, que les cinq pièces 5, 4, 5 et 6 de la planche XXXII ont été frappées pendant l'union d'Aliénor avec Louis VII; ce qui, dans tous les cas, ne ferait que quatre.

Je ne crois pas que les deux pièces 5 et 4 puissent être attribuées à cette princesse depuis son mariage.

Le n° 3 porte en légende † DVCI∞IA; au milieu, deux croisettes; au-dessus, une sorte de M; au-dessous,

la lettre A, initiale d'Aliénor, et au R/ AQVITANIE; au milieu, une croix.

Le n° 4, d'une dimension un peu plus grande que le n° 3, offre pour légende † DVCI∞ IT pour *Ducissa*; au milieu, les deux croisettes, une sorte de trèfle et toujours la lettre A. Pour revers, AQVITANIE. Sur celle-ci, la lettre Q est d'une forme gothique et ressemble à un G.

Il pourrait se faire aussi, par cette raison, que cette dernière eût été frappée avant le n. 3, puisque le mot DVCI∞ IA est moins barbare que DVCI∞ IT, pour exprimer le même mot *Ducissa*. Dans tous les cas, les deux deniers se traduisent de la même manière et n'ont qu'un seul et même sens, en réunissant les deux légendes :

Aliénor, duchesse d'Aquitaine.

S'ils eussent été frappés après son mariage, elle n'aurait pas manqué d'indiquer qu'elle était devenue reine de France, ce qui ne devait pas peu contribuer à la flatter; elle l'eût indiqué dans la légende, ou en mettant une fleur de lys à la place d'une des croisettes.

Je suis d'autant plus fondé dans mon opinion que le n° 5 (*de Duby*) porte : LODOICVS, une croix;

R/ LIONORA; une seule croisette au lieu de deux, et trois besants.

Ce dernier a bien été frappé depuis son mariage.

Le n° 6 de Duby porte : LODOICVS REX. R/ DVX AQUITANIE. Celui-ci, ainsi que nos pièces de *Marcilly*, n'a été frappé qu'après que Louis VII a été reconnu duc d'Aquitaine; cérémonie qui a eu lieu à Poi-

tiers, le 8 août, peu de temps après son mariage.

Ma pièce d'Aliénor ne diffère du n° 4 de Duby que par l'ornement qui se trouve au-dessus des deux croisettes.

Dans celle-ci il a beaucoup de rapport avec la partie supérieure de la croix ancrée qui est figurée sur presque toutes les pièces mérovingiennes, chaque extrémité venant en quelque sorte se poser sur chacune des croisettes. Il est à remarquer que les pièces de Guillaume X ont quatre croisettes. Aliénor, sa fille, ayant recueilli l'héritage de son père, en a supprimé deux, pour les remplacer, l'une par la lettre A, initiale de son nom, et l'autre par un ornement couronnant le tout. Donc encore, les deux pièces en question appartiennent à Aliénor seule, avant son mariage. Un ornement tout-à-fait analogue se trouve sur les pièces de Richard Cœur-de-Lion, son fils.

Je possède maintenant trois pièces d'Aquitaine, appartenant pour ainsi dire à la même Princesse, ou qui ont été frappées en son honneur :

Celle d'Aliénor avant son mariage.

DVCI∞IT R/ AQVITANIE.

Celle de Louis VII, roi de France, son premier mari, et comme duc d'Aquitaine.

LODOICUS, REX.

R/ DVX AQVITANIE, en trois lignes.

Et celle de Henri II, roi d'Angleterre, son second mari, et comme duc d'Aquitaine.

† HENRICVS, REX.

- R/ AQVITANIE, aussi en trois lignes. (Duby, Pl.

37, n° 9.)

Ce qui prouve l'importance que les deux souverains attachaient à la possession de cette province, et vient corroborer mon opinion que les deux pièces d'Aliénor ont été frappées avant son mariage avec Louis VII.

La réunion de ces 312 pièces pourrait d'abord surprendre, mais on devra peu s'en étonner en remarquant que les comtes de Poitou étaient sous la domination de Guillaume X, duc d'Aquitaine; je crois, d'après ce qui précède, que la date de cet enfouissement assez considérable, puisqu'il n'était pas moins de 312 pièces, doit être de 1150 à 1200.

Ce petit trésor numismatique avait été enfoui à peu de distance de Saint-Jean-de-Liversay.

Je profiterai de cette occasion pour tracer quelques lignes sur cette localité, qui a été célèbre dans son temps et qui a éprouvé bien des vicissitudes, puisque cette commune n'occupe plus aujourd'hui la même place que dans les temps reculés. Des fouilles faites dans quelques maisons ont fourni bon nombre de médailles romaines du Bas-Empire.

M. Quoy, médecin du lieu, m'a donné un joli Constantin P B. bien conservé, qui fut trouvé chez lui à une assez grande profondeur, avec une foule d'autres pièces.

Plus, des sépultures en pierres d'un seul bloc. Il a exhumé aussi et mis à ma disposition un joli groupe en pierre, d'un bon goût, que je ne serais pas éloigné de regarder comme Romain.

Sur les confins de cette commune il existe un *tumulus* nommé les *Buttes de Moindreaux*, buttes composées de blocailles se dirigeant à peu près de l'est à l'ouest.

Elles sont au nombre de trois, dont la principale n'a pas moins de 12 à 15 pieds de hauteur sur 50 à sa base, et 250 de longueur; les deux autres, à peu de distance, sont bien moins élevées, et ont moins d'étendue. Il n'y a pas de doute qu'en raison de la position culminante du lieu où elles sont situées, elles ont été élevées de mains d'hommes, après quelques combats sanglants. Je me propose de les faire fouiller dans l'intérêt du pays, espérant y trouver armures, médailles ou autres objets intéressants.

Qu'il me soit permis, en finissant cet article, de renouveler les protestations énergiques, faites depuis nombre d'années, contre le vandalisme toujours croissant, en rappelant que, dans la seule localité de Fontevrault, dont la royale abbaye est transformée comme tant d'autres en maison de détention, quatre statues d'un grand intérêt historique, provenant du *Cimetière des Rois*, gisent dans une sorte de trou, voisin des nouveaux cachots.

Ces statues sont celles de Henri II, roi d'Angleterre, d'Éléonore de Guienne, sa femme, dont la dot coûta si cher à la France, de Richard Cœur-de-Lion et d'Élisabeth, femme de Jean Sans-Terre.

NOTE.

Cet article était écrit depuis long-temps, et l'impression en avait été retardée par des motifs particuliers.

Depuis lors, j'ai lu, dans le n° 4 de la Revue Numismatique 1845, l'analyse de la notice de M. Jouannet de Bordeaux, sur la trouvaille de Saucats.

Ayant émis, sur la pièce d'Aliénor, une opinion contraire à la sienne, je hasarderai, tout jeune que je suis en numismatique, quelques observations sur l'attribution du mot DVCI ∞ IT qu'il regarde comme un dénominateur monétaire pour en faire DVCAT; ce qui ne me paraît pas admissible, car il faut supprimer I ∞ I, soit trois lettres, pour les remplacer par une seule, soit un A.

Comment faudrait-il métamorphoser DVCISIA, ce nom du genre féminin, pour en faire un ducat? — Lui enlever aussi I ∞ I et y ajouter un T?

Évidemment, leur véritable sens est *Ducissa*, ce qui est conforme à la raison; car, en outre, on trouve toujours sur l'une comme sur l'autre variété la lettre A dans le champ; ce qui, évidemment encore, est l'initiale d'Aliénor, duchesse d'Aquitaine, sans qu'il soit besoin de recourir à l'alphabet grec, pour trouver sur cette pièce un *alpha* et un *omega* d'une forme altérée.

C'est ce que j'avais qualifié ou désigné plus haut comme ayant la forme de la croix ancrée des pièces mérovingiennes et qui se retrouve de même forme sur les pièces de Richard, lequel signe n'est pas accompagné de l'*alpha*.

On trouve, en outre, une foule de pièces baronales sur lesquelles les seigneurs qui les faisaient frapper se contentaient de placer l'initiale de leurs noms comme marque distinctive de propriété, indiquant à la suite, en toutes lettres, leurs titres de noblesse.

Mahaut de Nevers, M. COMITISSA, et tant et tant d'autres. *Comitissa* donne bien la valeur du mot

comtesse, comme *Ducisit* ou *Ducisia* indique celui de duchesse. La lettre M offre le nom de celle qui a fait frapper la pièce, comme l'A des pièces d'Aquitaine ne peut avoir d'autre signification que celui d'Aliénor, duchesse d'Aquitaine.

Dans l'article suivant se trouve une pièce de *Mahaut*, qui vient précisément appuyer notre *opinion*.

LE ROULLET, PRÈS DE SALLES.

Je dois à l'obligeance de M. le comte Edmond de St.-Marsault, l'achat de trois deniers d'argent fort intéressants, trouvés ensemble dans une redoute presque détruite qui est à l'extrémité d'une des allées de son château.

1157. — M. COMITISSA. Une colonne, à droite une fleur de lys, et à gauche deux étoiles.

R/ NIVERNIS CIVIT. (Duby, Pl. 89. n° 4.)

Mahaut II, fille d'Archambaud IX, sire de Bourbon, petite-fille de Guy de Châtillon, succéda en 1157 à Mahaut, sa bisaïeule, et mourut en 1162. La fleur de lys qui se voit sur la pièce l'a fait attribuer, par Duby, à Mahaut II plutôt qu'à Mahaut I^{re}.

Cette pièce est fort remarquable; il n'y en a qu'une seule de décrite dans l'ouvrage ci-dessus.

1290. — KAROLUS COMES. Une clef debout entre deux fleurs de lys.

R/ ANDEGAVENSIS. (Duby, Pl. 60, n° 12.)

Charles III, fils puiné de Philippe-le-Hardi, roi de France, devint comte d'Anjou et du Maine par son mariage avec Marguerite, fille de Charles II, en 1290.

1312 — IOHANNES DVX. Les armes de Dreux et de Bretagne.

R/ BRITANNIE. (Duby, Pl. 60, n° 4.)

Jean III, dit le Bon, fils d'Arthur II et de Marie de Limoges, fut duc de Bretagne en 1312, et mourut en 1341.

Il fut trouvé, dans le même endroit, peu de mois après, une plaque assez mince en cuivre, représentant un Saint-Michel terrassant un dragon; elle est percée de petits trous sur les bords, ce qui indique qu'elle a été fixée à un baudrier et qu'elle a appartenu à quelque chevalier de cet ordre.

NIEUL-SUR-MER.

Nieul a aussi ses richesses numismatiques.

Il y a été trouvé un petit bronze de l'empereur Auguste. Au revers, l'autel de Lyon ROM. ET AVG.

Un denier de Thibault, comte de Champagne.

Une pièce de billon, d'Albert et Jeanne, sa femme, duc de Bourgogne, offrant d'un côté un A et un J superposés et couronnés.

Quelques François I^{er}, des Charles IX et quelques pièces en cuivre des comtes de Décienne; d'un côté,

un L couronné, et de l'autre, une très - jolie croix tréflée.

J'ai fait l'acquisition de deux vases de terre jaunâtre trouvés dans des sépultures; ils sont d'une assez jolie forme ronde. L'un d'eux a été noirci extérieurement par les injures du temps; je l'ai échangé avec M. le baron Brogniart, directeur du Musée royal de Sèvres, qui l'a considéré comme de fabrique gallo-romaine.

Nieul a été entièrement détruit une ou deux fois, après des combats meurtriers, comme il est rapporté dans le père Arcère, (Histoire de la Rochelle).

LAUBREÇAY.

A Laubreçay, situé entre Nieul et Marcilly, il a été trouvé une trentaine de deniers d'Edouard, prince de Galles, dit le Prince-Noir, parce qu'il portait toujours une armure noire. Il était fils aîné d'Edouard III, roi d'Angleterre, ainsi que l'indiquent les monnaies que l'on a de ce prince : PO. GEN. *Primo-genitus*. Presque tous ces deniers ont été frappés à la Rochelle.

C'est en sa faveur que son père érigea, en 1562, la Guyenne en principauté. Ce prince fit prisonnier le roi Jean à la bataille de Poitiers et détruisit, peu de temps après, une grande partie de la ville de Limoges.

Au mois de mars dernier, il a été trouvé à Lau-

brecay une pièce anglo-française dont je me félicite d'avoir fait l'acquisition, car elle est inédite.

C'est un gros d'argent d'Edouard III, roi d'Angleterre. On lit d'un côté, pour légende extérieure :

BENEDICTV. SIT. NOMEN DOMINI.

Et pour légende intérieure : EDWARDVS REX.

Au milieu, une croix.

R/ TVRONVS REGEM. Au milieu, le castel.

Il est vraisemblable que cette pièce, d'une conservation parfaite, est la première qui offre ce type.

Il ne s'en trouve d'analogue dans aucun des ouvrages qui traitent des pièces anglo-françaises. Ce serait un gros tournois copié des nôtres par Edouard III, roi d'Angleterre, et alors il aurait pu mettre TURONVS REGIS, tournois du roi, au lieu de TVRONVS CIVIS, ville de Tours, légende que l'on trouve sur tous nos tournois.

Quoique le mot *Turonus* se trouve sur cette pièce, ce n'est pas une raison pour qu'elle ait été frappée à Tours. La monnaie de cette ville a été adoptée comme type dans beaucoup de pays, et l'on a fait des tournois bien loin de la Touraine. Il est positif qu'Edouard III, ni aucun roi d'Angleterre de ce nom, n'a possédé la ville de Tours.

La Touraine n'a appartenu un moment aux rois d'Angleterre, notamment à Henri II, que comme comte d'Anjou et de Touraine, duc de Normandie, etc.

C'était un Plantagenet de la famille Angevine; mais alors les gros tournois n'existaient pas; les rois ou comtes, maîtres de la Touraine, n'y frappaient

(et encore c'est douteux) que les deniers tournois de Saint-Martin.

Cette pièce intéressante se trouve gravée n° 5, pl XV de la Revue 1843.



Louis VII, frappé à Saintes.

Je viens de faire l'acquisition d'une bien jolie pièce de Louis VII, frappée à Saintes, denier d'argent fin.

Jusqu'à présent, un seul exemplaire était connu. Petau et de Boze l'avaient décrite les premiers, et après eux *Duby* l'avait attribuée à Autun, en y lisant le nom de St.-Nazaire, patron de cette ville.

M. A. de Lonpérier l'a restituée à Saintes, ainsi qu'il l'a démontré dans un article de la Revue Numismatique 1859, page 252; elle y est gravée fol. 252.

Le mérite et la rareté de cette pièce, qui appartient à notre sol et qui y a été frappée, m'ont déterminé à la placer ici, pour la faire connaître tant aux amateurs de notre département qu'aux numismatistes de France, qui ignorent sans doute dans quelle collection se trouve celle qui a été décrite.

